

N° 2023-134

**OBJET :***Transport scolaire – Signature de nouveaux marchés attribués par la Région Auvergne Rhône-Alpes*

L'an deux mil vingt-trois, le 27 juin, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 21 juin 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, CASTEX Margaux, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants : .....24  
pour : .....24  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procurations ont été données :

- par Gilbert DUPIEUX à Fabien TROMBERT,
- par Emmanuel REY à Jean-Louis VUAGNOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire qu'un nouveau marché de transport scolaire a été lancé et que 3 lots ont été attribués par la CAO de la Région Auvergne Rhône-Alpes concernant la CCHC :

- Lot n° 2023-208-01
  - Attributaire : Brand Logistics Service
  - Montant estimé sur 4 ans : 566 725,08 € HT
- Lot n° 2023-208-02
  - Attributaire : SAT Autocars
  - Montant estimé sur 4 ans : 206 408,76 € HT
- Lot n° 2023-208-03
  - Attributaire : Transport Graille
  - Montant estimé sur 4 ans : 83 331,08 € HT

Il rappelle qu'en tant qu'Autorité Organisatrice de Second Rang, il appartient à la CCHC de signer les marchés qui la concernent.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

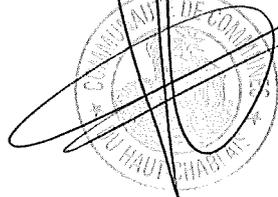
Publié ou notifié

Le : .....

- **à l'unanimité,**
- **autorise** Monsieur le Président à signer les marchés correspondant ainsi que tout avenant qui viendrait se présenter au cours de l'exécution de ces marchés.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD

